



Archives

Item: The Delabat documents : Letter to Monsieur de Villermont concerning Acadie, dated at Port Royal, November 20th, 1703

Call Number: Box-folder: MS-6-9

Additional Notes:

Possibly a copy. These manuscripts came from the west coast of France, and represent originals, not existing in any of the great libraries of either Europe or America. The original manuscripts comprise ten pages.

Document dimensions: 37x25.5cm

This document is a digital facsimile of the materials described above. It was digitized on November 13<sup>th</sup> 2012.

The original materials and additional materials which have not been digitized can be found in the Dalhousie University Archives and Special Collections using the call number referenced above.

In most cases, copyright is held by Dalhousie University. Some materials may be in the public domain or have copyright held by another party. It is your responsibility to ensure that you use all library materials in accordance with the Copyright Act of Canada. Please contact the Copyright Office if you have questions about copyright, fair dealing, and the public domain.

M. de Villarmont

au Port Royal à l'Acadie le 20. novemb. 1703.

Mon sieur

J'ay eu l'honneur de repondre à la Lettre que vous m'avez fait la grace de m'écrire le 10. auvil 1702. par la voye du retour de la Seine, qui partit d'ici le 28. octobre du d<sup>e</sup> an. Si Mons<sup>r</sup> Pagan m'a fait celui de m'apprendre qu'il vous avoit fait tenir ma lettre.

J'ay celui de vous adresser la Veuë des Terres de la Côte de l'Acadie que j'ay pu dessigner en les rangeant avec le susd<sup>e</sup> vaisseau, avec un plan de Chibouqueton et celuy du fort que j'ay fait construire ici, avec la Description abrégée du païa. Je vous marquai l'état où je le trouuai et les forces de la Colonie, autant que j'en suis avoir connoissance.

Qui consistent en 6. Compagnies de Milice de 26. à 27. hommes chacune portant armes, outre 4. que le Roy entretient pour la garnison du fort du Port-Royal, de 50. hommes chacun. Il sort<sup>t</sup> que dans le besoin nous pouvons avoir en moins de 24. heures environ 400. hommes sans compter les Sauvages pour la garde de ce port.

On compte aux Milices 4. Compagnies, pouvant faire environ 126. hommes ; mais on ne sauroit les tirer de leur habitation sans les exposer à être pistoletés et brûlés, ce lieu-ey étant trop éloigné pour pouvoir leur dessinier, n'étant pas capables eux-mêmes de le faire, à moins que de leur envoyer quelque officier pour le dissipliner. Leur plus grande ressource, quand ils voyent des bâtimens à craindre, est de chasser leurs bestiaux dans les bois et d'y refugier eux-mêmes et d'abandonner leurs maisons. Ceux du Port-Royal en ferroient autant, s'ils n'étoient retenus par l'autorité du Gouverneur. Il y a encore plusieurs bâtimens dispersés le long de la



côte en diuers endroits dont je ne sçai pas le nombre, non plus que de ceux qui sont à la Baye de Chinequetou ou à deau d'Assin, où ils sont nombreux.

J'en saurois non plus vous dire le nombre des chrétiens, n'y en ayant point ordinairement fait. Mais je vous dirai qu'ici on les a si bien éclaircis cet estat pour faire subsister la garnison sans d'autres vivres, que l'on n'en trouve pas à présent pour en fourrir au vaisseau l'éléphant qui est en ce port, ni pour notre boucherie, qui fort rarement.

Il y en a beaucoup aux Mines, dont nous en tirons pour notre vivre, qui coûtent cher, étant obligés de faire 18. à 20. lieues par terre.

On dit qu'il y en a encore plus à Odeau d'Assin, dont on n'en peut tirer que par le moyen des bâtimens, que nous n'avons pas pour les transporter.

La route de l'Acadie à Québec est fluviale &c. St Laurent, n'est pratiquée que dans le printemps & au commencement de l'automne; par ce que dans les autres saisons, les glaces ou le manque d'eau pour les canots, empêchent: Cependant j'ai apris que si l'on y faisoit quelque dépense, on pourroit la rendre praticable en tout temps et servir d'une grande utilité.

Les Anglois d'Boston ayant fait couvrir un bruit parmi les Sauvages de la frontière de la Nouvelle Angleterre, que tous nos vaisseaux étaient pris, que nous n'avions aucun secours à espérer; qu'ils deviennent venus envahir tout ce pays et en chasser les françois: Cette Nouvelle a été tellement alarmé par diuerses fois notre Gouverneur, qu'il s'est jetté dans des dépenses considérables et de nulle utilité, défaisant un ouvrage pour en recommencer un autre. Ce qui a duré depuis le mois d'août de 1702. jusques en Septembre de 1703. pendant lequel temps ne s'est quere passé de mois que nous n'ayons eu de fausses alarmes. Cependant lesquelles il a trouvé le secret, à l'exemple des partisans de

faire ses affaires pendant le desordre et de faire bâti à son corps de logis dans une terre qu'il s'est appropriée; moitié figue moitié raisin, qu'il fait défricher tous les jours & y occupe une partie des meilleures ouvrières, & laisse languir les travaux du fort; et la plus grande partie des officiers de la garnison logés chez les habitans aux dépens du Roy, & pas un de content.

Cette dissertation n'est pas ce que vous demandez; j'en conviens: cependant comme le gouvernement est le principal ressort qui maintient les peuples dans l'obéissance et la tranquillité. Je vous dirai en peu de mots qu'ici on prend un chemin opposé, que l'on ne travaille qu'à l'ancantir. Tous les habitans ou la plus grande partie parlent d'abandonner. Si je crains fort, si les ennemis venaient nous visiter, la désertion d'une partie de la garnison et la Revolte des habitans.

Pour remédier à cet inconveniencie je ne vois d'autre remede que de changer le Gouverneur, ou lui borner le pouvoir despotique qu'il a d'établir un taux sur les marchandises que l'on vend aux habitans et soldats à 12 et 15 cent pour cent et plus; de leur faire payer le travail et fournitures qu'ils font pour le Roy, plus exactement que l'on ne fait, les faisant languir quelquefois un an et plus; afin de les engager par là à prendre en payement de marchandises au Magasin établi par le Gouverneur, sous les appravences d'un marchand public qui n'est que facteur; & laisser aux habitans la liberté de se pourvoir de leurs besoins où ils les pourront pour le moins argem; et de defendre aux Gouverneur et Lieutenant de Roy de faire arrêter tout ce qui vien par les bâtimens étrangers & autres pour le faire vendre à des prix exorbitans.

Le mois d'aoüst dernier M<sup>r</sup> de Vaudreuil commandant en Canada depuis la mort de M<sup>r</sup> de Salievex, a envoyé un parti de Canadiens et sauvages du côté de la Nouvelle-ngleterre, qui se sont jointes à ceux de notre frontière, appellées Kanibates, qui ont pille et brûlé 18. à 20. lieues de pays, ont amené

chaeun leu prisonnier au nombre de 150. hommes au ciuiron; et ont  
commis des cruautez horribles.

Voila, Monsieur, tout et que je veux faire mandez pour le present. Vous  
trouverez peut-être quelque satisfaction dans la description oy-assee, ce  
que j'ouhaite et que vous me jugiez capable de nous être utile à quelque  
chose, vous priant d'être persuadé que je me seray un plaisir d'exécuter  
vos ordres, et de me croire avec bien du respect et d'attachement.

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur  
Pigne De la Odal

lorsque j'auay plus de tems et que l'on se sera determiné à la figuree  
du fort, j'auay l'honneur de vous en envoier en copie, avec la topographie  
des environs.



KEEP IN VAULT

DELABAT

Marine Manuscript # 7

DELABAT DOCUMENTS: LETTER TO MONSIEUR DE VILLERMONTE

CONCERNING ACADIE, DATED AT PORT ROYAL, NOV. 20, 1703

The Delabat documents; Letter to Monsieur de Villermont concerning Acadie, dated at Port Royal, November 20th, 1703; possibly a copy. If so, where is the original? Another document: Description des Rivières Seine et Dauphin à l'Acadie, bearing the date *circa* 1703; the handwriting bears a very close resemblance to the above letter, and the dates are approximately the same. His maps disclose a great deal of detail and valuable hints as to the identification of places on the Annapolis River as far as Paradis Terrestre. The original manuscripts comprise ten pages. Dimensions: 14½ in. × 10 in. Cf. Introduction.

[These MSS. came from the west coast of France, and represent *originals*, not existing in any of the great libraries of either Europe or America.]

Translated in:

ACADIENSIA NOVA  
v.2, pp. 1-5 incl.

(DAL ARCHIVES NO.)  
MS  
6  
9